

LE MASSACRE DES ANGUILLES DOIT CESSER !

La Fédération Suisse de Pêche (FSP) réclame des mesures

DES POISSONS MUTILÉS ET MORTS DEVANT L'EMBOUCHURE DE LA THUR PRÈS DE RÜDLINGEN (SH) : VOILÀ QUI BRISE LE CŒUR DE CHAQUE PÊCHEUSE ET PÊCHEUR. LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE (FSP) VEUT METTRE UN TERME À LA MORT CRUELLE DES ANGUILLES LORS DE LEUR DÉVALAISON À TRAVERS LES TURBINES.

Faute de protection des poissons et/ou de possibilité de dévalaison, les anguilles passent à travers les turbines lors de leur migration. Si elles ne sont pas mortes, elles sont gravement blessées ou mutilées. Ce tableau d'horreur se répète hiver après hiver dans le Rhin supérieur.

trouve la première grande centrale électrique. Selon les spécialistes, cette usine est synonyme de terminus pour plus de 90% des anguilles qui dévalent. Elle est suivie peu après par la grande centrale de Rheinau, où plus de 90 pour cent des anguilles sont à nouveau tuées ou gravement blessées. David Bittner, adminis-

L'anguille migre sur 6000 kilomètres

L'anguille est un animal totalement fascinant - "championne du monde de la migration". Chaque hiver, les anguilles quittent les eaux douces pour retourner en mer puis nagent vers la mer des Sargasses afin de se reproduire. Les anguilles parcourent ainsi plus de 6000 kilomètres et passent inévitablement par de grandes centrales électriques - ou y meurent. C'est triste pour un poisson qui est classé en Suisse comme "espèce fortement menacée d'extinction".


La situation de Schaffhouse

Malheureusement, le drame de Schaffhouse se répète chaque hiver. Pourquoi précisément à Schaffhouse ? Dès la sortie aval du lac de Constance on

« Il est incompréhensible que rien ne bouge malgré ce massacre qui se répète chaque année »

Markus Schneider, bureau directeur de la FSP





« Aucune anguille ne survit à la dévalaison de toute la chaîne des centrales, du lac de Constance à l'embouchure en mer ! »

David Bittner, administrateur de la FSP

trateur de la Fédération Suisse de Pêche FSP, résume ainsi la situation : "Aucune anguille ne survit à la dévalaison de toute la chaîne de centrales, du lac de Constance à l'embouchure dans la mer !"

Une obligation légale depuis 12 ans

La FSP demande depuis longtemps que des mesures soient enfin prises pour protéger l'anguille. Elle a d'ailleurs déjà proposé une série d'actions possibles et invité les milieux concernés à des débats et des réunions. Il devrait pourtant aller de soi que de telles mesures soient prises.

Selon un mandat légal, les centrales électriques sont tenues depuis 2011, en vertu de la loi sur la protection des eaux, de procéder à des assainissements écologiques. Concrètement, elles doivent garantir la libre circulation des poissons (montaison et dévalaison) sur chaque centrale. "Il est incompréhensible que rien ne bouge malgré ce massacre qui se répète chaque année", s'indigne Markus Schneider, responsable du secteur hydroélectrique au sein du bureau directeur de la FSP. Triste bilan : aucune des 21 centrales du Rhin n'a réalisé jusqu'à ce jour une protection des poissons ou un dispositif de dévalaison.

La FSP comprend qu'il n'existe jusqu'à présent aucune solution pratique. Ce n'est toutefois pas une raison pour que des mesures réalistes à court terme ne soient PAS réalisables.

Kurt Bischof

UN PROGRAMME EN SIX POINTS

« Cela ne peut plus durer », déclare l'administrateur de la FSP, M. Bittner. Il espère que le massacre actuel des anguilles réveillera la population et les autorités. Et il précise : "La Fédération Suisse de Pêche ne se contente pas de critiquer, mais propose les mesures immédiates suivantes en tant que force constructive :

- 1 Électrification du dégrilleur à flottants de la centrale de Schaffhouse
- 2 Mesures temporaires de capture des anguilles en amont de l'usine et transport jusqu'en aval de la dernière usine sur le Rhin
- 3 Détermination et installation de turbines respectueuses des poissons
- 4 Implication des fédérations de pêche dans l'assainissement de la continuité piscicole du Rhin supérieur
- 5 Participation de la FSP au groupe de travail des autorités pour une meilleure protection des anguilles
- 6 Arrêt du repeuplement du lac de Constance

COMPRENEZ-VOUS LA COLÈRE ?

Le département de la construction et de l'environnement du canton de Glaris au sujet du cas de Netstal

CRITIQUE SÉVÈRE DE L'ABSENCE D'ASSAINISSEMENT (DÉBITS RÉSIDUELS, PASSE À POISSONS) À LA CENTRALE DE NETSTAL DANS LE DERNIER NUMÉRO DU JOURNAL SUISSE DE LA PÊCHE. LE CONSEILLER D'ÉTAT COMPÉTENT PREND MAINTENANT POSITION.

Le reportage diffusé dans l'émission "Schweiz aktuell" de la SRF le 30 octobre 2023 a fait des vagues. Les fédérations de pêche de Glaris, Saint-Gall, Schwyz et Zurich, soutenues par la Fédération Suisse de Pêche FSP, y critiquent l'absence persistante d'assainissement des débits résiduels et de la migration des poissons à la centrale de Netstal. Dans son édition de décembre, le Journal Suisse de la Pêche ne critique pas seulement la centrale de Netstal pour son inaction, mais aussi le devoir de surveillance du canton de Glaris. C'est pourquoi le Journal Suisse de la

Pêche a demandé au chef compétent du département des constructions et de l'environnement du canton de Glaris de prendre position.

*Journal Suisse de la Pêche : **La centrale de Netstal est-elle un sujet de préoccupation pour le gouvernement, tout comme pour les pêcheurs ?***

D'un point de vue écologique, il serait évidemment souhaitable pour le canton que la centrale soit déjà assainie.

D'un point de vue positif, on peut constater que le canton de Glaris a exigé ou ordonné l'assainissement par des instructions en 2011, 2017 et 2018. Comment expliquez-vous que la société Linthkraftwerk AG semble ignorer ces instructions des autorités ?

Les nouvelles connaissances en matière de planification donnent également lieu à de nouvelles bases de discussion qui doivent être prises en compte. Le dialogue avec les propriétaires de la centrale, les organisations de protection de la nature, les groupes d'intérêt et l'équipe de planification permettra de

déterminer la meilleure variante et de définir la suite des opérations, y compris le calendrier. Le canton attache une grande importance à l'assainissement de la centrale et nous resterons vigilants.

Que va-t-il se passer ensuite ?

La centrale élabore actuellement une nouvelle proposition technique qui sera ensuite discutée, avec la participation des organisations concernées.

Comprenez-vous la colère des pêcheurs qui vous critiquent durement de ne pas avoir appliqué la loi ?

Nous comprenons bien sûr le mécontentement des pêcheurs et des organisations environnementales face à la lenteur de l'exécution et à la situation écologique insuffisante de la centrale en question. Toutefois, les solutions les plus durables sont trouvées par le dialogue et non dans le cadre d'instructions. La recherche de solutions à de telles questions est souvent complexe et les intérêts les plus divers doivent être mis en balance. Cela prend du temps.

Interview Kurt Bischof



Foto: Kanton Glarus

Le canton de Glaris, dont le site du gouvernement est représenté sur la photo, s'exprime désormais sur la situation de la centrale de Netstal.



Foto: stock.adobe.com

UN REVERS POUR LA BIODIVERSITÉ

La Fédération Suisse de Pêche est déçue

LORS DE LA SESSION D'HIVER, LE CONSEIL DES ÉTATS N'EST PAS ENTRÉ EN MATIÈRE SUR LE CONTRE-PROJET MASSIVEMENT ALLÉGÉ À L'INITIATIVE SUR LA BIODIVERSITÉ. LA VOTATION POPULAIRE DEVRAIT DONC AVOIR LIEU EN 2024.

Après une odyssee parlementaire d'un an et demi, le Conseil des États s'est penché sur la question fatidique : oui ou non au contre-projet indirect remanié et fortement édulcoré ? Malheureusement, le Conseil des États n'a rien voulu savoir du compromis largement soutenu. Par 25 voix contre 18 et une abstention, il n'est pas entré en matière sur le contre-projet indirect lors de la première semaine de la session d'hiver. La chambre des cantons ne s'est malheureusement pas laissée impressionner par les 61 000 signatures de la pétition pour davantage de biodi-

versité qui a été activement soutenue par la FSP.

Tout le monde est favorable – sauf les agriculteurs

La Fédération Suisse de Pêche regrette le refus abrupt du Conseil des États. Avant les débats, tous les milieux concernés se sont rangés derrière le contre-projet en tant que compromis le plus petit possible : Conseil fédéral, Conseil national, cantons, communes, villes, organisations environnementales. Seul le lobby paysan a rejeté brutalement la main tendue qui faisait de larges concessions. La décision du Conseil des États le montre une fois de plus : le lobby paysan s'est imposé au sein des groupes parlementaires bourgeois.

Débats au Conseil des États

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur les débats. Les porte-parole de la commission Beat Rieder (centre, VS), Damian Müller (PRD, LU), Daniel Fässler (centre, AI), Werner Salzmann (UDC, BE)

se sont prononcés contre le contre-projet. Ce dernier a par contre été soutenu par Mathilde Crevoisier Crelier (PS, JU), Céline Vara (Verts, NE). La grande exception parmi les porte-parole bourgeois a été l'ancien conseiller d'État Jakob Stark (UDC, TG). Selon lui, le Conseil des États pourrait faire honneur à sa réputation de "chambre de réflexion" et approuver ce contre-projet bien équilibré dans le sens d'une politique constructive. Heidi Zraggen (centre, UR) s'est prononcée en faveur d'une plus grande biodiversité, mais a proposé une initiative parlementaire comme solution en raison du rejet prévisible.

Rösti pour la biodiversité

L'intervention du Conseiller fédéral Albert Rösti a été remarquable. Il a déclaré vouloir "défendre encore un peu le contre-projet". C'était un euphémisme. En réalité, Rösti a livré un plaidoyer politiquement fort, car la biodiversité est "une grande préoccupation" du Conseil fédéral. Les craintes de l'agriculture ont été prises au sérieux. Concrètement, on renonce à des surfaces de biodiversité supplémentaires dans les campagnes, mais on exige davantage de biodiversité dans les zones urbaines. Plutôt que de créer de nouvelles surfaces de biodiversité à la campagne, le projet parie sur la mise en réseau et sur une meilleure qualité des surfaces de biodiversité existantes.

Kurt Bischof

VOTATION POPULAIRE

Si une initiative parlementaire n'est pas déposée en dernière minute (ce n'était pas encore décidé au moment de la clôture de la rédaction), la votation populaire sur l'initiative biodiversité aura probablement lieu en septembre 2024. En effet, sans contre-projet, l'initiative ne sera pas retirée. La votation sera exigeante, car le lobby paysan devrait à nouveau jouer sur tous les tableaux. La FSP s'engagera dans le cadre d'une large alliance.

Bi.

ÉLECTRICITÉ D'HIVER : UN FLOP !

Réduction temporaire des débits résiduels

LES INQUIÉTUDES DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE FSP SE SONT CONFIRMÉES : PEU DE PRODUCTION SUPPLÉMENTAIRE D'ÉLECTRICITÉ MAIS D'IMPORTANTES DOMMAGES CAUSÉS AUX POISSONS.

Retour à l'automne 2022 : la Suisse craint une pénurie d'électricité pendant les mois d'hiver suite à la guerre en Ukraine. Des appels aux économies sont lancés et le Conseil fédéral fait usage de sa compétence d'augmenter la production d'électricité des centrales hydroélectriques au détriment des débits résiduels en cas de pénurie d'approvisionnement prévisible.

Succès d'étape pour la FSP

En automne 2022, la Fédération Suisse de Pêche a critiqué l'utilité de cette mesure par rapport aux dommages écologiques qu'elle engendre. Mais le Conseil fédéral a décidé d'augmenter temporairement la production d'électricité entre octobre 2022 et fin avril 2023. La FSP a tout de même pu enregistrer un succès d'étape en début d'année grâce à un lobbying intensif : le Conseil fédéral a abrogé la durée de validité un mois plus tôt - juste à temps pour la période de frai

de l'ombre. Ce raccourcissement était dû à la douceur de l'hiver 2022/23 et à la pénurie de courant qui ne s'est pas produite.

Honteux

Le rapport d'évaluation de l'Office fédéral de l'environnement est maintenant disponible, avec un bilan pitoyable : 44 installations hydroélectriques dans 13 cantons ont appliqué la mesure prévue par l'ordonnance. La production d'électricité a augmenté de 26 GWh au lieu de la production supplémentaire attendue de 150 GWh.

La nature sous pression

Les conséquences écologiques sont d'autant plus dramatiques, comme l'écrit l'OFEV lui-même dans son rapport final : Dans 8 des 15 cours d'eau analysés, l'abaissement du débit résiduel a augmenté la pression sur la nature. Cela a été particulièrement le cas pour les tronçons à débit résiduel proches de l'état naturel et les débits fortement réduits (de 20 à 60 pour cent) - selon l'OFEV. Il est écrit : "On peut supposer que cela a rendu plus difficile la reproduction de la population piscicole pour l'année 2023, ce qui a également concerné le hotu et l'ombre, deux espèces menacées". Tout au moins, la biodiversité n'a pas été endommagée de manière irréversible.

Kurt Bischof

SÉMINAIRE FIBER

Le séminaire FIBER 2024 s'intitule "L'étonnante diversité des poissons suisses" et aura lieu le samedi 20 janvier 2024 de 9h15 à 16h15 à Olten. Des spécialistes de la recherche, de la pratique et de l'administration s'exprimeront sur les aspects les plus divers des changements actuels et futurs. David Bittner, administrateur de la Fédération Suisse de Pêche, tiendra l'exposé "Perte de biodiversité chez les poissons et comment la stopper".



Programme
détaillé et
inscription

VÉGÉTATION RIVERAINE

Les habitats situés entre l'eau et la terre sont sous-estimés. C'est pourquoi un colloque aura lieu à ce sujet le lundi 5 février 2024. Les organisateurs sont la Fédération Suisse de Pêche (FSP) et des organisations environnementales. David Bittner, administrateur de la FSP, tiendra l'exposé "Adaptation de la pêche aux changements climatiques, mesures à prendre et localisation de la végétation des rives pour qu'elle joue un rôle".



Programme
détaillé et
inscription

IMPRESSUM

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch



AGENDA

20.01.2024
Séminaire FIBER
sur la biodiversité
9h15 - 16h15, Olten

05.02.2024
Végétation riveraine
Colloque des
organisations
environnementales
09h20 - 17h, Berne

10./11.02.2024
Salon de la pêche sportive
Arène environnementale de Spreitenbach

13.04.2024
Conférence des présidents
des organisations membres de la FSP
10h - 12h, en ligne

